

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

12 AGENTS RECENSEURS (H/F)



CONTEXTE

Marvejols, ville de 5 000 habitants, entre Margeride, Aubrac et vallée du Lot est la deuxième commune de Lozère. Elle est le cœur battant d'un bassin de vie de plus de 10 000 habitants.

La Ville de Marvejols recrute 12 agents recenseurs vacataires pour la campagne 2024 de recensement de la population de l'INSEE qui se déroulera du 1^{er} janvier au 28 février 2024.

Les personnes recrutées devront être disponibles pendant la période du recensement mais également les 9 janvier au matin et 16 janvier après-midi, demies-journées consacrées à la formation au recensement ultérieurement par l'INSEE.

CONDITIONS

- Travail de terrain sur un temps limité
- Travail en autonomie: horaires à ajuster par l'agent pour recenser l'ensemble de la population (journée mais aussi soir et week-end, aux horaires où les administrés sont disponibles à domicile)
- Travail de porte à porte à l'extérieur quelque soit la météo.
- Les horaires: l'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser
- Avoir de 18 et plus,
- Temps non complet

CONTACT

Adresse où l'on peut obtenir tous renseignements complémentaires

Monsieur Pierre CHAUVET Responsable Pole
Vie Citoyenne : ☎ 04 66 32 48 82

Réception des offres de candidatures

Les candidats devront faire parvenir leur lettre de motivation + CV impérativement avant le 8/12/2023, 12 heures, à la Responsable des Ressources Humaines, Maud DORION :

grh@ville-marvejols.fr

MISSIONS

Sous l'autorité du responsable du Pôle Vie Citoyenne, coordonnateur communal, l'agent recenseur participe aux opérations de recensement de la population ; il se voit confier une liste d'adresses à recenser et devra réaliser les tâches suivantes :

- Effectuer une tournée de reconnaissance entre les deux demies journées de formation
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

SAVOIRS SOCIO PROFESSIONNELS

- Bonnes capacités relationnelles
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Disponible, dynamique, tenace et motivé
- Etre capable de travailler en équipe et d'organiser son planning professionnel
- Avoir des qualités d'ordre et de méthode
- Disposer d'un moyen de locomotion (voiture, scooter, vélo)
- Faire preuve de neutralité et de discrétion
- Démontrer un comportement exemplaire
- Bonne connaissance de la Commune.

REMUNERATION

Rémunération de chaque vacation :

- forfait brut de 1.15 € par feuille de logement remplie,
- forfait brut de 1.75 € par bulletin individuel rempli.
- forfait brut de 29.28 € pour chaque séance de formation d'une durée chacune d'une demi-journée